

DOSSIER DE PRESSE
TEULIAD KELAOUÏÑ

Vendredi 20 novembre 2020

CONTACT PRESSE

CABINET/COMMUNICATION
HÔTEL DE VILLE ET
D'AGGLOMERATION
CS 26004
29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 88 99

presse@quimper.bzh

PLUS D'INFOS

www.quimper.bzh



Ville de Quimper



@VilledeQuimper



@quimper.bzh



Ville de Quimper

Restauration de l'église de Locmaria : un don de 6 000€ de la Fondation du patrimoine et la poursuite de la campagne de financement participatif



En 2018, la ville de Quimper lançait une collecte pour mener à bien des travaux d'urgence sur la toiture de l'église de Locmaria et réunir les fonds nécessaires au lancement de la restauration du cloître.

A ce jour, la campagne a permis de collecter 31 575 € grâce à la générosité de 132 donateurs.

Après plus d'une année de chantier, interrompus par le confinement entre les mois de mars et mai, les travaux de restauration de la toiture arrivent bientôt à leur terme.

Dans ce cadre, la ville de Quimper a souhaité remettre un **coup de projecteur sur la campagne de mécénat** afin de financer les travaux en cours et ceux à venir ces prochaines années.

« En soutenant ce projet, les amoureux du patrimoine ou du quartier, les habitants ou les touristes de passage, peuvent contribuer à la préservation d'un patrimoine emblématique de Quimper et à redonner vie à cet ensemble architectural exceptionnel. »

Valérie Huet-Morinière, adjointe chargée du centre-ville, du patrimoine et de la végétalisation

La **Fondation du patrimoine** a également décidé de récompenser la réussite de la mobilisation populaire pour la restauration de cette église en versant, en plus des dons collectés, une subvention complémentaire de 6 000 €.

Un patrimoine millénaire

L'église Notre-Dame de Locmaria forme avec son cloître et le prieuré **un ensemble patrimonial remarquable** au sein du quartier originel de Quimper.

L'église Notre-Dame



L'existence d'un monastère à cet endroit remonterait au VII^e siècle. Au début du XI^e siècle, un acte de fondation atteste de la présence de l'abbaye alors dotée de territoires et de droits seigneuriaux. L'abbaye acquiert ainsi une puissance nouvelle qui lui permet d'entreprendre les travaux de construction de l'église, **l'un des plus anciens édifices du Finistère**. La nef témoigne encore des débuts de l'art roman breton.

En 1124, l'établissement devient un prieuré dépendant l'abbaye de Saint-Sulpice de Rennes. Dans les textes apparaît le nom de Locus Mariae (Loc-Maria), **lieu consacré à la Vierge Marie**. Le chevet est édifié donnant à l'ensemble des proportions aussi imposantes que la cathédrale romane de Quimper construite à la même période.

Le porche gothique date du XVI^e siècle et plusieurs parties de l'église sont reprises au XIX^e siècle après le **classement de l'église au titre des monuments historiques** en 1862. Le prieuré est progressivement reconstruit à partir de 1646, agrandi au XVIII^e siècle puis transformé en caserne.

Le cloître de Locmaria

Le jardin situé entre les bâtiments du prieuré, le flanc sud de l'église et le presbytère correspond au cloître médiéval.

Aux XI^e-XII^e siècles, les bâtiments conventuels s'organisaient autour d'un **cloître roman** dont subsistent les arcades de la salle capitulaire. Le dortoir des moniales s'élevait vraisemblablement à l'étage de ce bâtiment.

En 1669, **une galerie en calcaire** de Loire est construite dans le jardin sur les bases du mur bahut du cloître roman, le long de l'église et du prieuré. Les recherches ne permettent pas de dire s'il s'agissait d'un cloître complet ou d'un passage couvert permettant aux moniales de se rendre à l'église depuis leur nouveau bâtiment sans passer par la place du village. Les vestiges du cloître sont **inscrits à l'inventaire des monuments historiques** en 1963.



Une restauration nécessaire

Assurer la sauvegarde du monument

L'église connaissait des problèmes d'humidité : infiltrations d'eau, verdissement des toitures, encombrement des descentes d'eaux pluviales avec des conséquences non seulement esthétiques à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice mais également sanitaires : des champignons lignivores, c'est-à-dire se nourrissant du bois, ont en effet attaqué la charpente des bas-côtés. Des insectes, comme la petite vrillette, ont également profité de ce climat humide pour se développer et dégrader les bois.

Un chantier de restauration des toitures s'imposait donc pour la sauvegarde de l'édifice. L'église appartient à la Ville (maître d'ouvrage) et est classée « monument historique ». A ce titre, la maîtrise d'œuvre a été confiée à une architecte du patrimoine : Frédérique Le Bec (agence ARCHAE, agence spécialisée en architecture du patrimoine, basée à Dinan).

Le chantier a démarré en octobre 2019 et a nécessité la fermeture de l'église au public. Le mobilier a été protégé sur place ou déposé et mis à l'abri. Les travaux ont commencé par le côté nord de l'église et le chevet.

Le chantier a dû être interrompu au moment du confinement au mois de mars jusqu'en mai, où les travaux ont repris avec la réfection du bas-côté sud, côté cloître, et la reprise des chevronnières en façade ouest. En novembre 2020, les travaux de restauration des toitures sont en cours d'achèvement.

Travaux réalisés :

Sur les bas-côtés, les bois ont été purgés et traités. Les parties de charpente trop abîmées ont été remplacées. La priorité était donnée à la conservation des bois anciens dès que cela était possible. Les bois infestés ont fait l'objet d'une analyse qui a permis de s'assurer qu'il ne s'agissait pas de mэрule et a donc évité de devoir traiter les maçonneries contre ce champignon extrêmement invasif. Des cache-moineaux pour éviter les « intrusions » de volatiles, tout en laissant respirer la charpente, et de nouvelles ardoises ont été posées.

La toiture des bras du transept, de la nef et du chevet a été nettoyée et dé-végétalisée. L'ensemble du système d'écoulement des eaux pluviales a été revu avec la pose de nouvelles gouttières. Le chantier a également été l'occasion de nettoyer l'intérieur du clocher.

Sur la façade nord, les pierres des chevronnières (les rampants du pignon) étaient tombées en février 2019. Il a donc fallu reposer les pierres qui avaient glissé et tailler dans le granit de nouvelles pierres en remplacement de celles qui n'étaient pas réutilisables.

Ce chantier comprenait également un volet de mise en accessibilité avec la fabrication d'une rampe permettant l'accès à l'église pour les personnes à mobilité réduite. Cette rampe est amovible pour pouvoir être déplacée et ouvrir les deux battants du portail lors des cérémonies.

Au-delà du chantier supervisé par Frédérique Le Bec, la fermeture de l'édifice au public a permis également de réparer le dallage de pierre à l'intérieur de l'église, améliorer le système d'éclairage, chauler les murs de la nef pour les assainir et les embellir. La statue de la Vierge à l'Enfant située au-dessus des fonts baptismaux a également fait l'objet d'une restauration.

Pendant le chantier, des prélèvements ont été effectués sur les bois de la charpente des deux bas-côtés pour les dater par dendrochronologie. Cette analyse des cernes des arbres a révélé un abattage et une mise en œuvre au XVIIIe siècle. Les pièces de bois ont ensuite été réemployées lors de l'importante restauration réalisée au XIXe siècle par l'architecte Joseph Bigot. Le chantier a donc été l'occasion d'apporter de nouveaux éléments sur l'histoire de l'église qui fêtera son millénaire en 2022.

La campagne de financement participatif

Un don de 6 000 € de la part de la Fondation du Patrimoine

En 2018, pour l'aider à réaliser ce projet, la ville de Quimper a passé avec la **Fondation du patrimoine** et l'association **Village de Locmaria** une convention de partenariat permettant d'organiser une campagne de financement participatif. Cette mobilisation du mécénat populaire permet à toutes les personnes attachées à la valorisation du patrimoine d'apporter une contribution financière à la restauration de l'église, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt.

La Fondation du patrimoine a décidé de récompenser la réussite de la mobilisation populaire pour la restauration de l'église en versant, en plus des dons collectés (31 575 €), une subvention complémentaire de 6 000 €.

L'objectif est d'encourager la poursuite de la collecte avec la perspective d'une aide supplémentaire de la part de la Fondation du patrimoine si la mobilisation se poursuit.

Cette subvention a été remise ce vendredi 20 novembre par Jean-Pierre Goavec, Délégué Départemental de la Fondation du patrimoine, en présence de Valérie Huet Morinière, adjointe chargée du centre-ville, de la végétalisation et du patrimoine, et de Claire Montaigne, Animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Créée par la loi du 2 juillet 1996, la **Fondation du patrimoine** est un organisme privé reconnu d'utilité publique qui œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine français. Son statut lui permet de délivrer des reçus fiscaux pour les dons perçus. Ces reçus ouvrent droit à des réductions d'impôt. Ainsi, pour le donateur, les sommes versées à la Fondation du patrimoine dans le cadre de la campagne de financement participatif sont réductibles :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de **66 % du don**, dans la limite globale de 20 % du revenu imposable,
- de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75 % du don, dans la limite de 50 000 euros,
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.

Ainsi un don de 20€ représente pour le donateur une dépense réelle de 6,80 €, un don de 100€, un coût réel de 34€.



Les dons se poursuivent

Le coût global de l'opération de restauration s'élève à 515 000 €. Après déduction des subventions attendues de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil départemental, il reste à la charge de la commune une dépense de 180 250 €.

Même si le chantier de restauration des toitures est presque terminé, la Ville doit encore financer près de 150 000 € pour les travaux réalisés.

La ville de Quimper souhaite ainsi remettre un coup de projecteur sur la campagne de financement participatif en faisant appel aux amoureux du patrimoine.

Les dons collectés pourront également servir à la poursuite de la restauration de l'église et de son cloître dans les années à venir.

Les dons sont possibles en ligne sur le site internet de la Fondation du patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-de-locmaria-a-quimper>

Après les travaux de restauration de l'église, il est prévu de poursuivre sa valorisation par un programme de visites et d'animations régulières. Ces visites découvertes ou thématiques seront assurées par des guides-conférenciers. Une offre pédagogique est également développée à destination des groupes scolaires. Une mise en valeur de l'église et de son prieuré sont également envisagées en vue du millénaire de l'abbaye qui sera célébré en 2022.